

Image not found or type unknown



privation de lumière d'un immeuble à cause du feuillage

Par **dadleine**, le **13/06/2011** à **18:24**

Bonjour,

Ma mère vit au 2ème étage d'un immeuble. A 8 mètres de ses fenêtres poussent des arbres dont les branches ne sont plus coupées par la ville pour protéger les oiseaux. En 3 ans les branches ont atteint le 4ème étage. Certaines feuilles se trouvent à moins de 3 mètres du balcon. On ne voit plus le ciel dans l'appartement. Les lumières doivent être allumées tous les jours quelque soit l'ensoleillement.

La ville ne souhaite pas changer sa politique pour les arbres et ne tient pas compte des réclamations des riverains.

Y a t il un recours?

Merci de me répondre ma mère déprime à force de vivre dans cet appartement.